



AGA-PSL : Appel de Cotisation 2026

Cher adhérent,

Votre appel de cotisation pour l'exercice 2026 est désormais disponible sur notre site.

Malgré un contexte réglementaire et économique toujours exigeant, **le montant de la cotisation reste inchangé**. Ce choix est rendu possible grâce à votre fidélité et nous permet de maintenir un **accompagnement renforcé, individualisé et sans surcoût**, adapté aux nouvelles règles applicables depuis la réforme des AGA.

Notre rôle en 2026 : un accompagnement renforcé, au-delà de l'ancien cadre des AGA



Depuis la réforme, notre association n'est plus un organisme de « validation fiscale », mais une **association de conseil et de suivi juridique, fiscal et comptable**, spécialisée dans l'accompagnement des professionnels de santé libéraux.

Notre mission est claire :

vous aider à sécuriser vos obligations fiscales, sociales et professionnelles, à comprendre vos choix, et à prendre les bonnes décisions, au bon moment.

Pourquoi nous faire confiance en 2026 ?

Un accompagnement individuel, complet et sans limite



En 2025, nous avons assuré en moyenne **près de 50 rendez-vous individuels par semaine**, pour vous accompagner notamment sur :

- Vos clôtures fiscales (2035, 2042, 2044 – SCI le cas échéant – LMNP) et leurs ajustements.
- Vos projets d'installation, de collaboration, de cessation ou de changement de statut.
- Les situations spécifiques des professionnels de santé (médecins secteur 1, DS PAMC, modulations URSSAF, congés maternité ou maladie).
- Le suivi de votre gestion en temps réel, par téléphone ou assistance à distance, sans facturation complémentaire.
- Les modulations de vos charges sociales et de votre impôt sur le revenu.
- Les formalités administratives (INPI : création, modification ou cessation d'activité).

Une expertise concrète qui vous fait gagner du temps... et de l'argent



- Nous identifions en amont les incohérences ou anomalies comptables et fiscales, avant tout contrôle.
- Nos conseils en fiscalité, comptabilité et droit professionnel sont **personnalisés**, intégrés à la cotisation annuelle et sans honoraires additionnels.
- Nous proposons l'**Examen de Conformité Fiscale (ECF)** aux adhérents qui souhaitent renforcer leur sécurité fiscale, **sans surcoût**, dans le cadre d'une lettre de mission dédiée.

Un accompagnement à chaque étape de votre vie professionnelle



- Installation, transmission ou réorganisation de l'activité.
- Veille fiscale, sociale et réglementaire continue.
- Aide à la prise de décision dans un environnement de plus en plus complexe

Une relation fondée sur la confiance, pas sur l'obligation



Notre accompagnement repose sur un **partenariat professionnel librement choisi**, fondé sur :

- la proximité,
- la pédagogie,
- la disponibilité,
- et une expertise accessible à tous, y compris aux jeunes professionnels récemment installés.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance renouvelée et restons à votre entière disposition pour toute question ou pour fixer un rendez-vous.

Bien cordialement,

DOMINIQUE PIOUS GRAND

Co-Présidente

BORELLE VALERIE

Co-Présidente

VIRGINIE CASCANO

Directrice

BULLETIN DE COTISATION 2026

COTISATIONS	TARIF H.T.	T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Cotisation individuelle :			
• Cotisation individuelle 2026	125.00 €	25.00 €	150.00 €
• Ou Cotisation 1ere année adhésion OMGA	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• Ou Cotisation Micro BNC / BIC	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• Ou Cotisation Auto-Entrepreneur	16,67 €	3,33 €	20,00 €
<u>Une seule cotisation est à régler en fonction de votre option fiscale</u>	Total T.T.C.		

Règlements exclusivement par carte bancaire directement sur notre site internet :
<https://www.aga-ps.com/boutique/>

COTISATION A REGLER AU PLUS TARD LE 13/03/2026

CE DOCUMENT EST A CONSERVER EN JUSTIFICATIF DE REGLEMENT POUR VOTRE COMPTABILITE 2025 NOUS NE DELIVRONS PAS DE RECU